



ROYAUME DE BELGIQUE
 Service public fédéral
**Affaires étrangères,
 Commerce extérieur et
 Coopération au Développement**

Direction générale de la Coopération au
 Développement – DGD

Service D5.1 – Aide Humanitaire

FORMULAIRE UNIQUE POUR LE FINANCEMENT D'UNE ACTION HUMANITAIRE ¹

(Base légale: Loi du 9/01/2014 modifiant la Loi du 19/03/2013 relative à la Coopération au Développement - Arrêté Royal du 19/04/2014, Budget général des dépenses, allocation de base 14 54 52 35.60.83).

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Nom de l'Organisation humanitaire/(date de l'agrément par le Ministre de la Coopération au développement – si requis):

Caritas International Belgique (CI.be) Asbl – renouvellement de l'Agrément le 1er janvier 2017

1.2 Titre de l'action:

Projet d'amélioration de l'accès aux services de base de qualité et aux besoins essentiels pour les populations vulnérables de la région de Diffa, République du Niger (PASBBE)

1.3 Zone d'intervention (pays, région, localités):

République du Niger, Région de Diffa, communes de Diffa, Gueskérou, Kablewa, N'guigmi et Chétimari

1.4 Date de démarrage de l'action:

01/12/2018

1.5 Durée de l'action en mois (cf. Art. 17, §2):

12 mois

¹ Les spécifications utilisées dans ce formulaire ont été en grande partie reprises sur base du "Formulaire Unique" en usage, pour le même type d'actions, à la Commission Européenne (ECHO). Pour une bonne compréhension de celles-ci, se référer aux lignes directrices édictées par ECHO: Les points précis se rapportant à la législation belge (Arrêté Royal du 19/04/2014) sont indiqués et soulignés dans le texte, à la suite du point spécifique concerné.

Au stade de la proposition, complétez les paragraphes numérotés, sauf ceux qui commencent avec [INT] (à remplir au stade du rapport intermédiaire) ou [FIN] (à remplir au stade du rapport final). Au stade des rapports intermédiaire et final, ne modifiez (biffez) que les données principales dans les paragraphes numérotés.

1.6 Date de début d'éligibilité des dépenses:

Date de signature de l'Arrêté Ministériel d'octroi.

1.7 Proposition et rapports (Concernant les délais spécifiques, cf. AR du 19/04/2014):

Proposition initiale	<input checked="" type="checkbox"/>	date: 14-09-18
Proposition révisée n°.	<input type="checkbox"/>	date: jj-mm-aa
Date de l'Arrêté Ministériel d'octroi		date: jj-mm-aa
Date Acte Unilatéral		date: jj-mm-aa
Date lettre d'acceptation		date: jj-mm-aa
Rapport intermédiaire	<input type="checkbox"/>	date: jj-mm-aa
Rapport final	<input type="checkbox"/>	date: jj-mm-aa

1.8 [INT] Énumérez les échanges de lettres intervenus après la signature de l'acte unilatéral jusqu'au stade du rapport intermédiaire**1.9 [FIN] Énumérez les échanges de lettres intervenus après la soumission du rapport intermédiaire jusqu'au stade du rapport final****Liste des abréviations utilisées**

AGR : Activité génératrice de revenu
 BH : Boko Haram
 CADEV Niger : Caritas Développement Niger
 CAP : Connaissances, attitudes et pratiques
 CGPE : Comité de gestion de point d'eau
 CI.be : Caritas International Belgique
 CSC : Cadre stratégique commun
 CSD : Comité de solidarité et de développement
 CSI : Centre de santé intégré
 DAO : Dossier d'appel d'offres
 DGD : Direction générale coopération au développement et aide humanitaire
 EAH : Eau, assainissement et hygiène
 FBASA : Fond Belge de sécurité alimentaire
 FCFA : Franc de la communauté financière en Afrique
 FDS : Forces de défense et de sécurité
 NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication
 OCHA : *Office for the coordination of humanitarian affairs*
 PAM : Programme alimentaire mondial
 PEA : Poste d'eau autonome
 PRRC : Programme d'appui à la résilience des populations vulnérables aux risques de catastrophe
 SAP / GC : Système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes
 SNU : Système des Nations-Unies
 UCL : Université Catholique de Louvain
 UNDSS : *United Nations department of safety and security*
 ZIP : Zone d'intervention prioritaire

2. ÉVALUATION DES BESOINS

2.1 *Date(s) d'évaluation; méthodologie et sources d'information utilisées; organisation/personne(s) responsable(s) de l'évaluation*

Numérotation des annexes	Date d'évaluation	Méthodologie et sources d'informations	Organisation / personne responsable de l'évaluation
1.	Mai 2017	Evaluation de la situation en termes de protection des personnes déplacées à Diffa	REACH – Global protection Cluster
2.	Septembre 2017	Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques (CAP) en eau, hygiène et assainissement (EHA ou EAH) des populations touchées par la crise du Lac Tchad	REACH - Unicef
3.	Décembre 2017	Plan de réponse humanitaire 2018	Coordination humanitaire du Niger
4.	Mai 2018	Analyse Intégrée du contexte	PAM Niger – SAP/GC & HC3N
5.	Juillet 2018	Synthèse de l'évaluation rapide des besoins dans les communes de Chétimari, Diffa, Gueskérou, Kablewa et N'Guigmi	CADEV Niger
6.	Août 2018	Rapport de stage à Diffa	Hamidou Yoro / Weuts Jan - UCL

2.2 *Veillez résumer les résultats de l'évaluation (le cas échéant, annexer un rapport complet) en établissant un lien avec l'action*

La région de Diffa est maintenant depuis 4 ans sous haute tension suite à l'insurrection de la secte *Boko Haram*, qui a débuté au Nigeria. Confinée au départ (2009) dans 4 états du Nord du Nigeria (Bauchi, Borno, Yobe et Kano), cette crise s'est ensuite étendue sur les 3 autres pays frontaliers du Lac Tchad, tout d'abord par l'afflux de réfugiés, et ensuite par des incidents sécuritaires (attaques, prises d'otages, attentats kamikazes) ciblant tour à tour les forces de défense et de sécurité (FDS) et les civils. Sur l'ensemble des 4 pays, on compte toujours 2.2 millions de personnes déplacées en 2018². Cela constitue une légère amélioration par rapport à 2017 (2.3 millions pour cette période), mais ce nombre reste très élevé et les besoins humanitaires qui en découlent demeurent très importants.

Au Niger, l'afflux massif de réfugiés Nigériens et de déplacés Nigériens a démarré au premier semestre de 2014 et en est maintenant au bilan suivant³ :

- 115.218 réfugiés Nigériens

² Humanitarian needs and requirement overview 2018 – Février 2018 - OCHA

³ Données issues du site internet de l'agence onusienne UNHCR – mises à jour le 30/06/2018 ou le 31/10/2017

- 129.015 déplacés internes Nigériens
- 14.820 ressortissants Nigériens retournés du Nigeria

Les incidents sécuritaires liés à *Boko Haram* au Niger ont démarré en 2015 (6 février 2015 avec l'attaque simultanée des villes de Bosso et Diffa) et continue toujours actuellement, une diminution des incidents étant observée annuellement au niveau de la saison des pluies car les crues de la Komadougou constitue un obstacle naturel aux intrusions.

La présence d'un nombre important de réfugiés/déplacés/retournés ainsi que les contraintes sécuritaires pesant sur la plupart des moyens d'existence traditionnels (interdits par les FDS pour empêcher les incursions par *Boko Haram*), principalement la pêche et la culture du poivron, rendent les conditions de vie des populations très difficiles. L'absence d'opportunités d'emplois aggrave l'ampleur des besoins humanitaires dans la région et il n'y a actuellement pas de réelles perspectives de retour possible pour les personnes déplacées. En effet, malgré une accalmie sécuritaire au deuxième semestre de l'année 2017, la multiplication des événements dans les mois suivants ainsi que pendant la saison sèche en 2018 ont remis toutes les populations en état d'alerte. On a observé de nombreuses incursions à partir du Nigeria au-delà de la Komadougou dans les zones rurales nigériennes, et un triple attentat kamikaze dans la ville même de Diffa dans la nuit du 4 au 5 juin 2018 (10 morts et 37 blessés). Ce dernier a été opéré durant l'opération militaire *Amni Farkhat* lancée par la force mixte (Niger, Cameroun, Tchad, Nigeria) qui visait à libérer les îles du Lac Tchad de la présence de *Boko Haram*.

L'accès aux aliments par les populations vulnérables de la Région est fortement préoccupant, d'une part à cause de l'impossibilité d'exercer ses moyens d'existence traditionnels / usuels⁴, et d'autre part en conséquence du niveau réduit des aides alimentaires. Cela les soumet à une insécurité alimentaire aiguë de crise (phase 3 de l'IPC) qui pourrait persister dans la Région jusqu'en janvier 2019⁵.

Au-delà de l'impact de la crise sécuritaire liée à *Boko Haram*, les populations locales sont fréquemment dans une situation d'insécurité alimentaire, inhérente aux conditions édapho-climatiques de la région. La faim est récurrente dans certaines poches de cette zone et certains événements d'importance mineurs peuvent provoquer une aggravation importante de la sous-alimentation des populations vulnérables. La crise pastorale est également particulièrement prononcée dans la Région de Diffa, les troupeaux n'ayant plus accès à la zone de repli du Lac Tchad et de la Komadougou.

Les termes de l'échange des animaux sont mauvais, de par la dépendance historique de cette filière aux clients nigériens, qui sont moins intéressés qu'avant, depuis la dévaluation de la Naira qui a démarré en juin 2016 et qui est toujours à un niveau environ deux fois moins élevé par rapport au FCFA (qui lui-même est lié à l'Euro). Les animaux se vendent donc mal et le fourrage est insuffisant, ce qui plonge les éleveurs pastoraux dans une situation très précaire.

En plus de la nécessité d'aider les personnes déplacées, on compte environ 145.000 personnes issues des communautés hôtes, ayant besoin d'assistance humanitaire en 2018⁶.

Par rapport aux besoins de base, l'eau utilisée par les ménages induit fréquemment des risques sanitaires. Il ressort d'une enquête de terrain réalisée par un étudiant de l'UCL en avril 2018 à Diffa que cette dernière est majoritairement contaminée par les coliformes fécaux⁷, malgré les nombreux investissements réalisés dans le secteur EAH dans la Région par les acteurs humanitaires et étatiques. Il semblerait que le matériel de transport domestique de l'eau, ainsi que les réservoirs intermédiaires, soient pour la plupart contaminés.

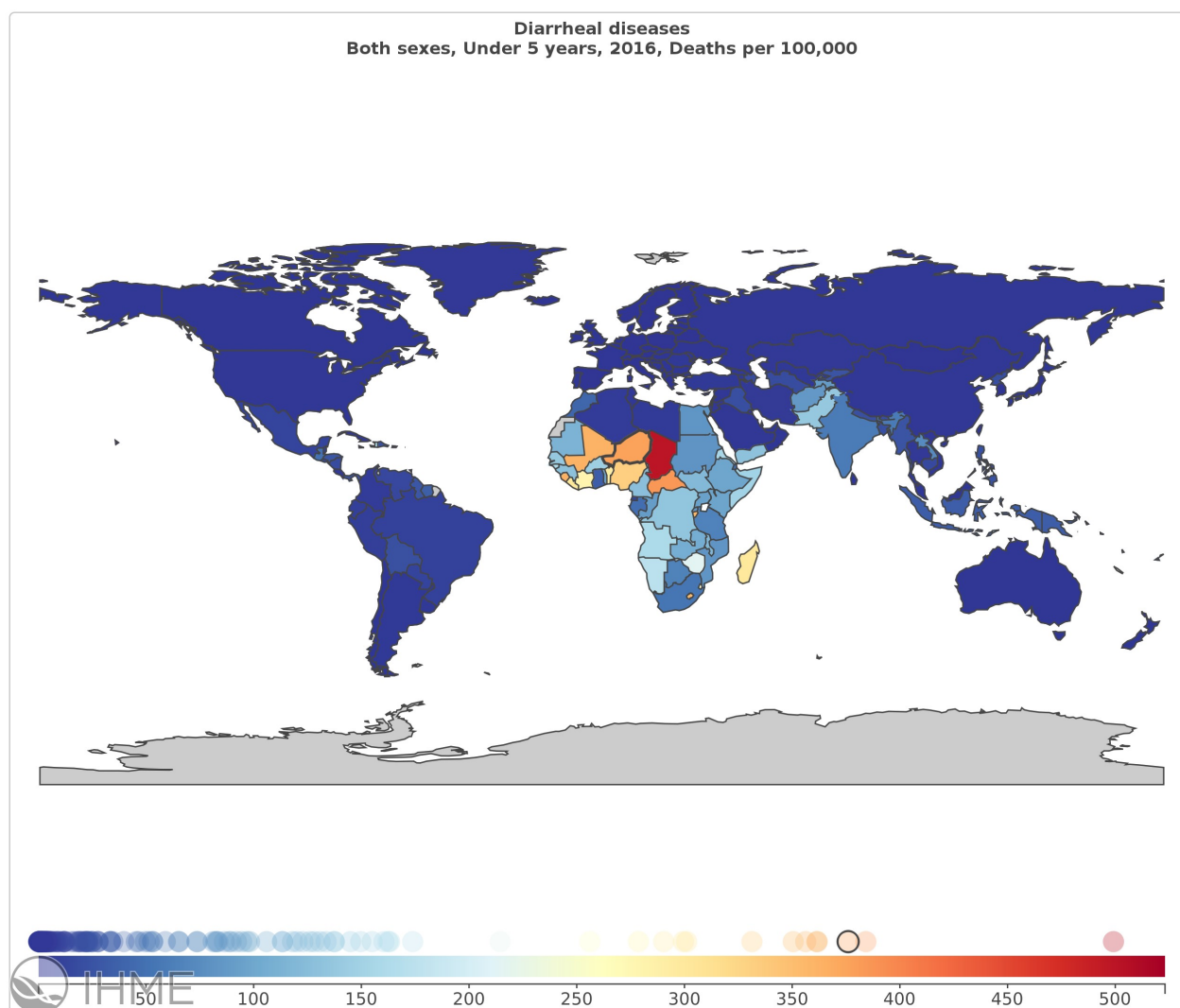
⁴ Cfr paragraphe précédent ; pêche & culture du poivron sur les berges mais également taxi-moto

⁵ Données issues du site internet du *Famine Early Systems Network* – mises à jour en juin 2018

⁶ Plan de réponse humanitaire 2018 – Niger – Equipe humanitaire pays et ses partenaires (UN)

⁷ Rapport de stage à Diffa « Contrôle de la qualité de l'eau distribuée dans les camps et sites de réfugiés et déplacés dans la Région de Diffa au Niger – Etudiant Hamidou Yoro / Promoteur Jan Weuts - UCL

La sonnette d'alarme avait déjà retenti lors de l'épidémie d'hépatite E à Diffa en avril 2017, qui avait fait 34 morts. Une épidémie de Choléra sévissant actuellement dans la Région de Maradi remet encore une fois à l'avant-plan la nécessité de contrôler et remplacer / assainir les infrastructures liées à l'eau potable afin de prévenir la survenance de ce type de maladies, particulièrement pendant la saison des pluies⁸. La Région de Diffa, de par les nombreux déplacements de populations à travers la frontière nigéro-nigérienne, constitue une zone particulièrement sensible aux épidémies de maladies à transmission hydrique. Le Niger est de façon générale un pays où l'impact des maladies diarrhéiques sur la santé publique est un des plus importants au monde, comme en témoigne la carte suivante⁹, focalisée sur les enfants de moins de 5 ans :



Afin de répondre à ces différents défis, le projet mettra en place différentes stratégies :

La **distribution d'aide alimentaire** à partir de la fin de la saison sèche de 2019 constituera un **premier résultat** de l'action proposée. Rappelons que la majorité de la Région de Diffa est classée dans la catégorie la plus élevée par rapport aux risques de sécheresse¹⁰, et que la zone a connu des cessations précoces de précipitations ainsi que des épisodes de sécheresse durant la saison

⁸ Briefing note : Niger – Cholera epidemic in Maradi Region – août 2018 - ACAPS

⁹ Source : outil GDB Compare sur le site internet d'IHME : Institute for Health Metrics and Evaluation

¹⁰ Analyse intégrée du contexte (AIC) Mai 2018 – WFP, SAP/GC & HC3N

des pluies 2017¹¹. Si on ajoute à cet élément les très faibles perspectives de retour actuelles pour les déplacés (et donc la pression supplémentaire sur les productions agro-pastorales), il est opportun d'anticiper le déficit céréalier (et globalement alimentaire) qui accompagnera la période de soudure 2019. **Cette assistance alimentaire sera donnée en nature** pour les personnes vivant dans des camps informels ou ayant une préférence pour ce type d'aide et **en cash** pour les personnes ayant accès à un marché et demandeuses de cette modalité. En effet, il ressort de l'évaluation des besoins (n°5 du tableau 2.1), réalisée en juillet 2018, qu'une partie des bénéficiaires préfère l'aide alimentaire en nature, parce que le *cash* les expose à des facteurs de risques supplémentaires (absence de garantie sur les quantités à cause de la fluctuation des prix, pertes et vols potentiels).

Les autres résultats proposés dans l'action ont été élaborés sur base des données suivantes :

Actuellement, les principaux besoins pour les réfugiés dans la Région de Diffa sont les suivants¹² :

- **Accès aux services et infrastructures de base** – un point d'attention particulier doit être donné à l'intégration des acteurs de développement et des services étatiques pour la pérennisation de l'action.

Il nous paraît donc pertinent de cibler l'assainissement des contenants liés au transport de l'eau à partir des forages jusqu'aux consommateurs, ainsi que le renforcement des capacités des communautés sur les bonnes pratiques d'hygiène. Dans l'optique de pérenniser les actions, il nous paraît opportun d'intégrer les services techniques déconcentrés dans ce processus. Le suivi de l'impact des actions pourra directement s'effectuer par les Centres de Santé Intégrés (CSI) et les cases de santé, qui effectueront le suivi de la prévalence des maladies diarrhéiques, en particulier sur les enfants.

- **Mise en place place d'AGR pour augmenter la résilience des populations** (les AGR sont reconnues à l'unanimité par les acteurs présents à Diffa - chefs coutumiers, services techniques, humanitaires, gouvernant et populations - comme contribuant significativement à la résilience des ménages¹³) **dans les zones stables**
- **Améliorer la protection** – focus sur les femmes, les enfants et les personnes ayant des besoins spécifiques. Des comités villageois seront créés afin de renforcer les capacités des communautés en matière de **protection**, avec notamment de la sensibilisation sur les actions limitant les risques en cas d'incident sécuritaire.

Notons que la **protection** sera également améliorée grâce à l'augmentation de la disponibilité de services de bases, qui limiteront les déplacements nécessaires à leur obtention (les communautés vulnérables préfèrent parfois renoncer aux services s'ils doivent effectuer de longs déplacements, afin de rester en sécurité¹⁴), et donc l'exposition aux risques sécuritaires. C'est dans cette même optique que les AGR ne seront mises en place que dans les zones stables. En effet, il serait dangereux d'induire des déplacements supplémentaires (fréquemment inhérents à l'exercice d'une AGR) dans les zones où les risques sécuritaires sont les plus significatifs.

L'approche communautaire constituera le socle du programme, et l'ensemble des décisions à prendre liées à l'action seront décidées de façon participative, avec les villageois.

Au niveau du ciblage géographique de l'action, plusieurs communes sont retenues via l'exploitation de l'ensemble des données issues des évaluations :

¹¹ WFP – Assessment – Regional supply and market outlook – Annex 6 “The Greater Lake Chad basin” – décembre 2017

¹² Plan de réponse humanitaire 2018 – Niger – Equipe humanitaire pays et ses partenaires (UN)

¹³ Evaluation finale du projet de renforcement de la résilience des populations victimes de Boko Haram dans la Région de Diffa – Mai 2018 – Mise en œuvre par CADEV Niger et financé par le réseau Caritas

¹⁴ Evaluation de la situation en termes de protection des personnes déplacées à Diffa – Mai 2017 – REACH / Global Protection Cluster

- **Gueskéro, Kablewa et N'guigmi** : ces trois communes ont obtenu les résultats les plus préoccupants¹⁵ en ce qui concerne les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) en matière d'EAH et seront donc ciblées particulièrement pour l'intégralité des activités EAH. Elles feront également l'objet des distributions alimentaires / cash.
- **Diffa et Chétimari** : ces deux communes seront ciblées pour les activités destinées à la réinsertion socio-économique (en plus de l'aide alimentaire¹⁶). En effet, Diffa constitue le point névralgique économique de la Région et Chétimari a été un peu moins impactée par les incidents sécuritaires que d'autres communes.

Les activités en lien avec la protection seront mises en place sur toute la zone d'intervention.

L'action proposée s'inscrit donc bien dans le cadre de l'appel à projets, via la zone d'intervention (Diffa) et les thématiques proposées (insécurité alimentaire, épidémies (EAH) et mouvements de populations.

2.3 [INT] Si des changements sont intervenus dans l'évaluation des besoins au stade du rapport intermédiaire, veuillez préciser

2.4 [FIN] Si des changements sont intervenus dans l'évaluation des besoins après le rapport intermédiaire, veuillez préciser

3. ORGANISATION HUMANITAIRE DANS LA ZONE D'INTERVENTION

3.1 Présence de l'Organisation humanitaire dans la zone d'intervention: bref aperçu de la stratégie et des activités actuelles ou récentes dans le pays

Caritas International Belgique (CI.be) est actif en République du Niger depuis 2007 et a installé un bureau de représentation depuis lors à Maradi, dans les bâtiments de CADEV Niger, diocèse de Maradi. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Caritas locale Diocésaine (CADEV Niger – diocèse de Maradi) et également avec la Caritas nationale (CADEV Niger), qui sont profondément ancrées dans les régions les plus reculées du pays. CADEV travaille avec les comités de Solidarité et de développement (CSD) qui sont actifs dans toutes les régions du pays. Le réseau permet dès lors d'atteindre les bénéficiaires où qu'ils soient et à tout moment, même dans les conditions les plus difficiles, et ce, aussi bien dans le cadre d'un programme d'urgence, que de développement.

Notre stratégie vise à intégrer dès le départ des activités garantissant la durabilité des dynamiques amorcées, afin de maximiser les chances de pérennisation des processus. Nous travaillons principalement sur les thématiques suivantes :

- Aide d'urgence en direct et via les Emergency Appeal du réseau Caritas Internationalis (avec notamment 4 projets successifs à Diffa depuis 2015)
- Réduction des risques de catastrophes
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- EAH (notamment via la construction d'infrastructures d'eau potable, la création et l'accompagnement de comités de gestion, sensibilisation à l'hygiène)

Par ailleurs, au travers de nombreux projets repris ci-dessous, CI.be et CADEV ont développé une expertise commune dans l'approche communautaire, l'empowerment, la distribution de vivres (y compris sous forme de *cash*), le développement d'AGR (également via la formation qualifiante) et la réhabilitation des moyens d'existence.

¹⁵ Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques (CAP) en eau, hygiène et assainissement (EHA) des populations touchées par la crise du Lac Tchad – Septembre 2017 – REACH / Wash Cluster Niger

¹⁶ L'aide alimentaire reste le besoin prioritaire n°1 des déplacés et réfugiés des 5 communes ciblées, suivant le document suivant : Evaluation de la situation en termes de protection des personnes déplacées à Diffa – Mai 2017 – REACH / Global Protection Cluster

Expérience (humanitaire et développement de CI.be au Niger au cours des huit dernières années:

2008 – 2017 PDSA – Niger – Dakoro – FBSA (phase 1 et 2)

Le PDSA (Projet décentralisé de sécurité alimentaire) est un projet de développement qui vise à lutter contre l'insécurité alimentaire dans les communes de Birnin Lallé et Adjékoria (département de Dakoro). Ce projet visait à agir sur la production agricole et pastorale dans la zone, afin d'améliorer les rendements des chaînes productions agropastorales. Il visait également à augmenter les revenus des ménages et à développer des activités de microcrédit. Pour atteindre ces objectifs, le projet a mis en place 40 banques céréalières (BC) et 2 stocks tampons interBC, 7 boutiques d'intrants agricoles et zotechniques (BIAZ), 7 champs écoles paysans (CEP), 2 plateformes multifonctionnelles (PTFM – centre électrifié de services qui est équipé de machines diverses, permettant notamment d'alléger les tâches des femmes : moulins, frigo, recharge de portables, projecteur, etc.), des microcrédits et des actions de renforcement de capacités des organisations communautaires de base (OCB).

2013 - 2015 PRECA – Niger – Maradi & Tahoua – DGD

Projet de renforcement des capacités de résilience aux crises alimentaires – 5000 ménages dont les 40 villages sont dotés de banques céréalières, 2150 ménages bénéficiaires d'adductions d'eau potable, 700 ménages bénéficiaires de boutiques d'intrants agricoles et d'aliments bétail.

2015 EA 14/2015 – Niger – Diffa – Caritas Internationalis & CI.be

Emergency Appeal – Projet de secours d'urgence aux ménages nigériens déplacés à Diffa, consécutivement aux attaques et exactions commises par la secte Boko Haram, et aux populations hôtes de la région de Diffa victimes d'un déficit céréalier en 2014 – 2000 ménages bénéficiaires de cash transfert inconditionnel pendant la période de soudure, 1000 ménages bénéficiaires des kits NFI (couvertures, ustensiles cuisines, moustiquaires), 2000 ménages bénéficiaires de kits hygiène, 200 jeunes filles et garçons bénéficiaires du *cash for work* et de formations.

2016 EA 06/2016 – Niger – Diffa – Caritas Internationalis & CI.be

Emergency Appeal – Secours d'urgence aux ménages déplacés préventifs internes et ménages hôtes dans la Région de Diffa – 2000 ménages bénéficiaires de cash transfert inconditionnel pendant la période de soudure, 3300 ménages bénéficiaires de NFI (bâches, nattes, ustensiles cuisine, moustiquaires, kits d'hygiène, couvertures), 100 femmes bénéficiaires d'AGR, 500 jeunes bénéficiaires de *cash for work* et de formations, 2000 ménages sensibilisés sur la chaîne de l'eau potable.

2017 15/2017 EA – Niger – Diffa – Caritas Internationalis & CI.be

Emergency Appeal – Projet de renforcement de la résilience des populations victimes de Boko Haram dans la Région de Diffa – 1000 ménages bénéficiaires de cash transfert inconditionnel pendant la période de soudure, 500 femmes bénéficiaires d'AGR, 200 enfants ayant accès à des centres récréatifs, 200 jeunes bénéficiaires de Cash For Work et de formations, 500 femmes bénéficiaires de foyers améliorés.

2017 – 2021 Programme EMMo – Niger – Dakoro & Zinder – DGD et CI.be

Notre programme quinquennal financé par la DGD Développement, actif dans 32 villages répartis entre les communes de Goula, Korahane, Droum et Gafati, vise d'une part à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et d'autre part à renforcer et stabiliser les moyens d'existence de ces mêmes populations. Les stratégies ont été élaborées en prenant compte également les aléas climatiques et la faible disponibilité de l'eau potable. Les processus de changement envisagés reposent essentiellement sur un processus d'*empowerment* des ménages et des vulnérables, afin de les mettre dans une position de choix réfléchi par rapport aux différents enjeux auxquels ils sont et seront confrontés.

3.2 Actions en cours et demandes de financement introduites auprès d'autres donateurs), dans la même zone d'intervention – veuillez indiquer comment les chevauchements et le double financement seraient évités

2018 EA 15/2018 – Niger – Diffa – Caritas Internationalis & CI.be

Emergency Appeal – Projet d'appui au relèvement et au renforcement de la résilience des ménages victimes des effets conjugués de Boko Haram et de la crise alimentaire dans la Région de Diffa – 1500 ménages bénéficiaires de cash transfert inconditionnel pendant la période de soudure, 500 femmes et 200 jeunes bénéficiaires d'AGR, 200 enfants ayant accès à des centres récréatifs, 500 femmes bénéficiaires de foyers améliorés, 15.000 personnes environ sensibilisées par des groupements de jeunes sur le vivre-ensemble. Ce projet est mis en œuvre par CADEV Niger avec l'appui de Caritas Internationalis et d'autres Caritas actives au Niger. L'action proposée exclura pour la commune urbaine de Diffa (le seul périmètre d'action commun avec l'EA) les sites visés par ce dernier, à savoir ; Toudoun Wada, Abounga, Nguel Malam Madou Mai, Damassak, Garin Dolé, Madouri et Aridi. Les équipes opérationnelles et les moyens immobiliers et roulants des deux projets seront totalement distincts. Certaines ressources humaines institutionnelles de suivi et d'appui seront communes (directeur diocésain et chef comptable diocésain) et financées en partie par chaque projet mais sans dépasser les 100% de financement.

2016 - 2018 PRRC – Niger – Diffa – DGD Humanitaire

Programme d'appui à la Résilience des populations vulnérables aux Risques des Catastrophes – 2000 ménages bénéficiaires directs de vivres, 400 personnes bénéficiaires d'équipements d'irrigations et d'intrants maraichers, 100 jeunes bénéficiaires d'AGR, 56 jeunes entrepreneurs bénéficiaires d'une formation qualifiante et d'équipements pour lancer leurs activités, 1000 jeunes bénéficiaires d'une formation sur l'édification de la paix, 6000 ménages bénéficiaires d'adductions d'eau potable. Notons que ce programme a été prolongé via une demande de *no-cost extension*, validé par la DGD humanitaire jusqu'à la fin janvier 2019. Il y aura donc un chevauchement de ce projet avec l'action proposée, pour les mois de décembre et janvier 2019. Certaines activités sont similaires (distribution alimentaire notamment mais il ne s'agit pas des mêmes périodes de soudure ; 2017 et 2018 pour PRRC, 2019 pour l'action proposée) et certaines communes d'interventions sont les mêmes. Le Programme PRRC sera cependant en cours de clôture avec un nombre très restreint de dépenses opérationnelles. L'action proposée, sera, quant à elle, en démarrage. Etant donné donc que les deux projets seront dans des phases totalement différentes, les doubles financements n'auront pas lieu d'être.

La nouvelle action pourra récupérer le véhicule et une partie des ordinateurs (certains ont été endommagés ou volés) qui avaient été financés par le budget du PRRC. Tout sera détaillé dans la clôture du PRRC.

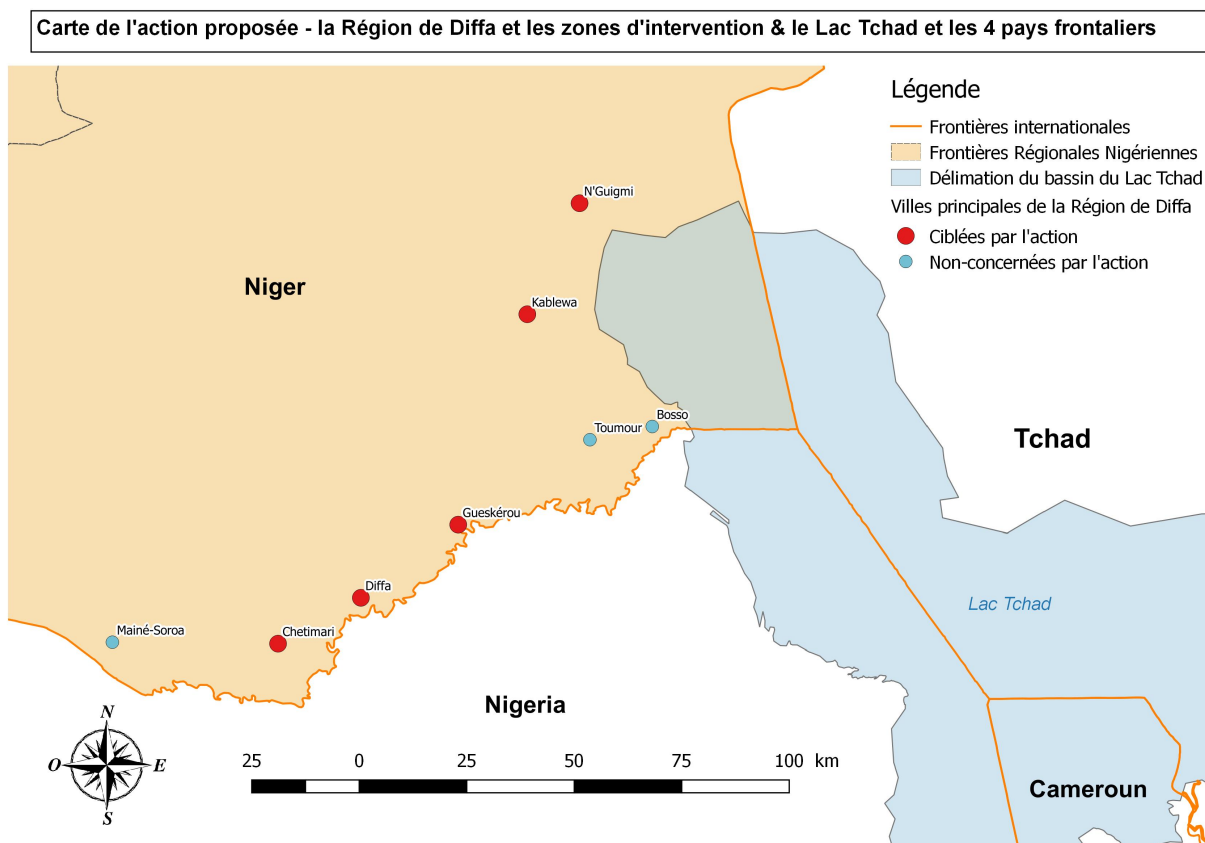
09/2018 - 02-2019 Projet d'appui à la vulgarisation des foyers améliorés et méthodes alternatives de chauffe dans les ménages hôtes et réfugiés de la Région de Diffa au Niger – financé par la Région Bruxelloise et Bruxelles Environnement

Ce projet vise spécifiquement à appuyer les ménages dans une transition vers des méthodes de chauffe domestique consommant moins de bois, afin de limiter l'impact de la crise à Diffa sur les massifs forestiers alentours. Il ne s'agit donc pas du tout des mêmes actions. Ce projet se concentre sur la zone urbaine de Diffa et pas sur les mêmes sites que l'action proposée.

3.3 [FIN] Enumérez les autres opérations exécutées par l'Organisation humanitaire ou ses partenaires de mise en œuvre au cours de la même période dans cette zone d'intervention et décrivez comment les risques de double financement ont été évités

4. CADRE OPÉRATIONNEL

4.1 Localisation exacte de l'action (veuillez inclure une carte permettant de localiser le projet)



4.2 Bénéficiaires

4.2.1 Nombre total de bénéficiaires directs:

Résultat	Nombre de bénéficiaires
<p><u>Résultat 1 :</u></p> <p>L'impact de la période de soudure 2019 est limité, grâce à une aide alimentaire combinée au démarrage d'AGR dans les zones stables</p>	<p>Les bénéficiaires directs sont les ménages réfugiés, déplacés et les familles hôtes vulnérables des zones d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2500 ménages (17.500 personnes) pour l'aide alimentaire • 20 groupements de femmes (d'environ 20 femmes) et 100 jeunes → total de 500 personnes
<p><u>Résultat 2:</u></p> <p>Les populations vulnérables ont accès à une eau potable de qualité, et la maîtrise des CAP en EHA est améliorée</p>	<p>Les bénéficiaires directs sont les ménages réfugiés, déplacés et les familles hôtes vulnérables des zones d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3000 ménages (21.000 personnes) pour les activités EAH

<p>Résultat 3 :</p> <p>L'environnement de protection des femmes, des jeunes et des vulnérables est amélioré</p>	<p>Les bénéficiaires directs sont les ménages réfugiés, déplacés et les familles hôtes vulnérables des zones d'intervention via les comités villageois qui seront formés en protection (10 comités de 15 personnes). A leur tour, ces comités sensibiliseront 3000 ménages.</p>
--	---

4.2.2 Spécificités des bénéficiaires directs (veuillez préciser, si possible, en vous référant aux groupes selon le cas, p. ex.: mineurs non-accompagnés, handicapés, enfants, anciens combattants...)

2500 ménages pour l'aide alimentaire (déplacés, réfugiés et hôtes – suivant une répartition approximativement égale, qui sera ajustée en fonction des sites et villages). Les critères de sélection seront les suivants :

- femme chef de ménage
- ménage avec une personne handicapée ou malade
- personne âgée sans soutien

Parmi ces ménages, 1500 recevront l'aide en nature (500 à Gueskérou et 1000 à N'Guigmi) et 1000 recevront l'aide en cash (500 à Diffa, 200 à Chétimari et 300 à Kablewa).

500 personnes parmi les 2500 ménages précédents pour le lancement d'activités génératrices de revenus. Les critères de sélection seront les suivants :

- Habiter une zone stable et ou avec un potentiel commercial (pour éviter de provoquer des déplacements qui diminueraient la protection)
- Etre jeune ou femme
- Etre actif dans la coupe / revente de bois de chauffe¹⁷

3000 ménages pour l'accès à l'eau potable et la sensibilisation sur les CAP en HEA : les ménages bénéficiaires seront les ménages des villages (et camps – sites à proximité) ciblés pour les investissements en eau potable en concertation avec le service technique déconcentré du génie rural.

150 bénéficiaires directement formés pour les comités villageois de protection. Les comités transmettront les informations et bonnes pratiques à l'ensemble des ménages des villages concernés, environ 3000 ménages.

4.2.3 Mécanismes et critères d'identification des bénéficiaires directs

Comme cité à la section précédente, les évaluations menées par CADEV Maradi sur le terrain depuis le début de la crise ont conclu que la vulnérabilité était accrue pour les femmes veuves, les ménages avec les personnes handicapées ou malades et les personnes âgées sans soutien. Ces éléments sont corroborés par le plan de réponse humanitaire 2018 pour le Niger. Les jeunes seront également intégrés dans le ciblage notamment des AGR, car souvent victimes des mesures de restrictions sécuritaires (les taxi-motos par exemple).

La sélection définitive des ménages bénéficiaires interviendra au démarrage du projet. Au courant de cette sélection définitive, toutes les parties prenantes (à savoir les autres acteurs humanitaires opérant dans la même zone, les communautés, les municipalités ainsi que les autorités administratives et coutumières) seront sollicitées.

En plus de ces critères, le projet s'assurera également que le bénéficiaire choisi n'a pas reçu le même type d'assistance auprès d'un autre acteur humanitaire. Ceci a déjà été entamé lors de la réalisation de l'évaluation des besoins, via les contacts avec les autorités communales et les

¹⁷ Le but de ce critère de ciblage est double : augmenter la protection des jeunes qui procèdent à la coupe du bois car cela nécessite des longs trajets dans des zones boisées et isolées, et également diminuer la pression sur la ressource naturelle elle-même.

observations de terrain. Ces informations seront mises à jour au fur et à mesure du déroulement des activités.

Enfin, il sera mis en place des comités villageois de gestion des activités (pour les distributions alimentaires, les investissements en eau potable et pour la protection – bien que seuls ces derniers soient cités dans le tableau de la page précédente, à cause du fait qu'ils seront les seuls à recevoir une réelle formation), composés des représentants des populations et qui auront un rôle central dans l'identification des bénéficiaires de l'action du projet ainsi que dans la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires.

4.2.4 Décrivez l'ampleur et les modalités d'implication des bénéficiaires directs dans la conception de l'action

Le présent projet élaboré par CI.be et CADEV Niger tient compte des besoins réels exprimés et priorités par les populations bénéficiaires lors d'une évaluation rapide des besoins menée aux mois de juillet et août 2018 par les équipes de CADEV Niger dans les communes de Chétimari, Diffa, Gueskérou, Kablewa et N'guigmi.

L'évaluation des besoins a été réalisée suivant les méthodes accélérées de recherche participative. Des entretiens ont été réalisés avec les autorités administratives locales, les leaders villageois, les organisations communautaires et les services techniques étatiques, via des *focus group* et des entretiens individuels. Des informations qualitatives et quantitatives ont été obtenues, recoupées via la consultation des différents groupes d'acteurs. La méthodologie a été complétée par la consultation des plans de développements communaux ainsi que des observations directes des villages, camps et infrastructures existantes.

Au total, 8 villages et 8 sites ont été concernés avec en moyenne 4 Focus Group et 3 entretiens individuels par communes (5 communes en tout).

Concernant l'opérationnalisation de l'action, comme expliqué précédemment, des comités villageois sont élus dès le lancement de l'action et ils contribuent activement au déroulement des activités, en gérant avec les équipes de terrain le ciblage des bénéficiaires, les modalités logistiques des activités, la redevabilité par rapport aux bénéficiaires, etc. Ils sont également les premiers garants de la durabilité des activités, étant représentants des communautés auprès des acteurs locaux (services techniques, autorités administratives ou coutumières). Leurs capacités sont renforcées sur les thématiques du projet.

L'expérience du programme PRRC (cité à la section 3.1) nous a permis de nous rendre compte que ce rôle était particulièrement important pour des populations déplacées. En effet, ces comités servent la cohésion sociale mise à mal par la cohabitation entre différentes communautés et le fait de jouer un rôle fonctionnel dans la communauté est bénéfique psychologiquement, dans un contexte où les moyens d'existence traditionnels sont en partie interdits.

4.2.5 Autres bénéficiaires potentiels (indirects, "catchment", etc.)

Au niveau des vivres / du cash, on peut citer les membres de la famille élargie, au-delà du ménage moyen évalué à 7 personnes.

Au niveau de la qualité de l'eau potable et des nouveaux ouvrages de distribution d'eau potable, on peut citer les villages avoisinants et les éleveurs transhumants. Les autres activités liées à la thématique EAH permettront également un bénéfice plus large sur l'ensemble des villages de la zone, dû à la diminution de la prévalence de certaines maladies diarrhéiques.

Par rapport aux AGR, le ménage de chaque bénéficiaire profitera des revenus des activités et le développement du commerce permettra de satisfaire des personnes demandeuses des produits vendus.

Le résultat protection touchera directement 3000 ménages de la zone qui bénéficieront des sensibilisations sur les bonnes pratiques en matière d'incidents sécuritaires, des informations sécuritaires spécifiques et adaptées à leurs besoins.

Notons également des investissements en eau potable ainsi que les possibilités d'exercer de nouvelles AGR (autre que la coupe du bois), réduiront les temps de trajets et limiteront les déplacements situés dans des heures au-delà du couvre-feu (l'engorgement des points d'eau actuels provoque de longues attentes qui se traduisent par une augmentation des déplacements nocturnes). In fine, cela va donc diminuer l'exposition potentielle à des incidents sécuritaires sur la route où dans des zones isolées (surtout pour la coupe du bois).

De façon générale, l'amélioration de la sécurité et du sentiment de sécurité auront un impact positif sur tous les aspects de la vie communautaire.

4.2.6 Bénéficiaires directs par secteur (se référer aux "lignes directrices d'ECHO, Annexe I", pp26 à 29: http://ec.europa.eu/echo/about/actors/fpa_fr.htm)

Secteur	Sous-Secteurs	Nombre de bénéficiaires
Aide alimentaire	Vivres Cash	2500 ménages : <ul style="list-style-type: none"> • 1500 pour les vivres • 1000 pour le cash
AGR	Accès au capital	400 femmes chef de ménage et/ou membres de groupements féminins 100 jeunes filles et garçons
Facilité eau : accès à l'eau potable + CAP EAH	Eau, assainissement et hygiène (WASH)	3000 ménages pour les infrastructures en eau potable
Protection	Dissémination d'information de protection Plaidoyer pour la protection	3000 ménages 150 membres de comités de protection

4.2.7 [INT] En cas de changement, veuillez expliquer

4.2.8 [FIN] En cas de changement, veuillez expliquer

4.2.9 [FIN] Estimation par type de bénéficiaires

Femmes:	... %,	Hommes:	... % (total femmes + hommes = 100 %)
Nourrissons (< 5 ans):	... %,	Enfants (< 18 ans):	... %
		Personnes âgées:	... %

4.3 Objectifs, résultats et activités

4.3.1 Aperçu opérationnel de l'action: cadre logique¹⁸ (maximum 3 pages)

Titre de l'action	Projet d'amélioration de l'accès aux services de base de qualité et aux besoins essentiels pour les populations vulnérables de la région de Diffa, République du Niger			
Objectif principal	Amélioration des conditions de vie des populations vulnérables de la région de Diffa, République du Niger			
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif spécifique	Améliorer l'accès aux services de base de qualité et aux besoins essentiels des populations vulnérables de la Région de Diffa	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de 30% du taux d'infection de maladies diarrhéiques chez les jeunes enfants - Diminution moyenne de 50% du temps de trajet quotidien des ménages ciblés l'accès à l'eau (indicateur EAH et protection) 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques issues des CSI - Enquête auprès des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - La situation sécuritaire autour de Diffa n'empire pas & il n'y a pas de nouvel afflux massif de réfugiés dans la ZIP - Absence d'épidémies significatives de maladies diarrhéiques
Résultats R1	La sécurité alimentaire est renforcée grâce à une aide alimentaire combinée aux AGR dans les zones stables	<ul style="list-style-type: none"> - 90 % des ménages ayant bénéficiés des vivres / du cash assurent 2 repas par jour pendant la période de soudure (4 mois) - Le revenu lié à l'AGR permet d'augmenter la couverture alimentaire de 2 mois pour 50% des ménages ciblés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final d'activités - Enquête auprès des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne agricole 2018 au moins moyenne
R2	Les populations vulnérables ont accès à une eau potable de qualité, qui est capitalisée par une maîtrise accrue des CAP en EAH	<ul style="list-style-type: none"> - 50% des ménages appuyés qui adoptent les pratiques élémentaires d'hygiène - Moins de 60 % de taux de contamination des contenants dans les ménages par les coliformes fécaux¹⁹ 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final d'activités - Enquête auprès des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de restrictions sécuritaires pour l'implantation de nouveaux ouvrages hydrauliques - Engagement des

¹⁸ Ce tableau doit donner un aperçu général complet des différents éléments de l'action. Il contiendra seulement des informations concises sur les résultats et les activités. Tout changement apporté au cadre logique au stade du rapport intermédiaire ou du rapport final sera communiqué.

				différents acteurs locaux pour l'implantation / le suivi des ouvrages
R3	Les capacités des populations à améliorer leur protection sont renforcées	- 50% des ménages de la zone maîtrisent les « bonnes pratiques » de protection par rapport aux incidents sécuritaires	- Rapport final d'activités - Enquête auprès des bénéficiaires	
Activités R1	<p>Activités 1.1 : distribution de cash / de vivres en nature à 2500 ménages (1500 pour les vivres et 1000 pour le cash) pour la période de soudure 2019</p> <p>Activités 1.2 : AGR pour 20 groupements féminins (environ 20 femmes par groupements) et pour 100 jeunes</p>			
R2	<p>Activités 2.1 : réalisation de 3 postes d'eau autonomes dans les communes de Gueskérou, Kablewa et N'guigmi</p> <p>Activités 2.2 : distribution de nouveaux bidons, savons et moustiquaires à 3000 ménages et de pelles, brouettes, balais communautaires autour des 3 nouveaux points d'eau</p> <p>Activités 2.3 : réhabilitation d'infrastructures défectueuses et facilitation du transport de l'eau</p> <p>Activités 2.4 : identification de relais-communautaires hygiène & assainissement – sensibilisation des ménages</p> <p>Activités 2.5 : renforcement des CSI en matériel EAH & collaboration pour le suivi des indicateurs en lien avec les maladies diarrhéiques infantiles</p>			
R3	<p>Activités 3.1 : création de comités villageois « protection » au niveau des communes de la ZIP</p> <p>Activités 3.2 : formation de ces comités sur la protection et les bonnes pratiques en cas d'incidents sécuritaires</p> <p>Activités 3.3 : plaidoyer auprès des autorités communales pour améliorer la protection des civils dans la ZIP et l'organisation des camps / sites de déplacés</p> <p>Activités 3.4 : diffusion des informations sécuritaires²⁰ via radio et systèmes de messageries instantanées</p>			
				Conditions préalables

¹⁹ Le taux est actuellement d'environ 90% selon les résultats présentés dans l'annexe 6

²⁰ Les informations concerneront la situation sécuritaire, par commune, ainsi que les informations relatives au secteur EAH

4.3.2 Informations plus détaillées par résultat²¹

4.3.2.1 Résultat 1 : La sécurité alimentaire et les moyens d'existence sont renforcés, grâce à une aide alimentaire combinée aux AGR dans les zones stables

4.3.2.1.1 Au stade de la proposition

Secteur : Sécurité alimentaire à court terme et moyens de subsistance

Sous-secteur associé : aide alimentaire en nature, aide alimentaire en espèces et renforcement de la résilience

Bénéficiaires (statut + nombre) :

2500 ménages pour l'aide alimentaire ; 1000 en cash et 1500 en vivres

500 bénéficiaires pour les AGR ; 400 femmes chefs de ménage et /ou membres de groupements et 100 jeunes filles ou jeunes garçons

Indicateurs pour ce résultat:

- 90 % des ménages ayant bénéficiés des vivres / du cash assurent 2 repas par jour pendant la période de soudure (4 mois)
- le revenu lié à l'AGR permet d'augmenter la couverture alimentaire de 2 mois au moins pour 50% des ménages ciblés

Activités associées au résultat :

Act 1.1. Distribution de cash / de vivres en nature à 2500 ménages (1000 pour les vivres et 1500 pour le cash) pour la période de soudure 2019

Au niveau des vivres : 300 tonnes de mil, 150 tonnes de niébé et 20.000 litres d'huile²² seront distribués aux 1500 ménages afin qu'il puisse consommer 2 repas par jour pendant les 4 mois de la période de soudure (juin, juillet, août et septembre 2019). Cette activité se fera en collaboration avec les services techniques décentralisés de l'agriculture, qui vérifieront la qualité des denrées alimentaires avant la réception définitive des marchandises.

Cette activité inclut : préparation d'un dossier d'appel d'offres (DAO), adjudication et contractualisation, transport, contrôle qualité, stockage et dispatching.

Au niveau du cash : chaque ménage va recevoir 32.500 FCFA²³ / mois pendant 4 mois pour répondre à ses besoins alimentaires pendant la période de soudure. Le transfert du cash se fera via une agence de transfert d'argent active au Niger et ayant une base à Diffa. L'agence se rend sur le terrain pour élaborer une fiche d'identification codée pour les bénéficiaires (qui bien souvent n'ont pas de pièce d'identité), qui retracera l'ensemble des transactions. Une attention particulière sera ciblée sur la protection (pendant le projet) et la destruction (en fin de projet) des données personnelles des bénéficiaires.

²¹ Par résultat identifié dans le cadre logique, des informations plus détaillées nécessaires à la bonne compréhension de la proposition/du rapport seront assemblées ici. Une sous-section spécifique par résultat au stade de la proposition, du rapport intermédiaire et du rapport final a été prévue (veuillez ne pas mettre à jour l'information d'un stade précédent dans cette section, veuillez commenter le changement dans la sous-section appropriée du résultat).

²² Par ménage, cela fait donc 50kg de mil, 25 kg de niébé et 10 litres d'huile par mois. Nous avons prévu 20 litres d'huile par mois lors du PRRC mais nous avons constaté que c'était excédentaire.

²³ Défini sur base des montants définis par le PAM pour Diffa – *WFP Response in Diffa / August 2017 Factsheet*

Cette activité inclut également une enquête post distribution monitoring afin de documenter l'utilisation des fonds et de comparer en parallèle l'efficacité du cash et les distributions en nature.

Act 1.2. AGR pour 20 groupements féminins (environ 20 femmes par groupements) et pour 100 jeunes

Le projet accordera un capital destiné à lancer une activité économique à deux types de publics : des groupements féminins dont les membres sont des femmes chefs de ménages et des jeunes filles ou garçons. Les jeunes filles ou garçons seront en partie sélectionnés sur base de leurs anciennes activités de coupe du bois de chauffe pour la revente. L'idée de ce critère de ciblage est de diminuer l'exposition des jeunes à des incidents de protection sur des longs trajets pour aller couper du bois mais également de diminuer la pression sur les ressources naturelles forestières, mises à rude épreuve par la crise à Diffa.

L'activité génératrice de revenus ne devra évidemment pas occasionner de longs déplacements pour vendre des produits ou acheter des intrants, afin de ne pas provoquer de longs trajets exposant à des incidents sécuritaires. Ils seront donc ciblés dans les communes les plus stables de la zone d'intervention et également spécifiquement dans les zones où les débouchés commerciaux sont garantis. Suivant l'évaluation des besoins réalisées par CADEV Niger en juillet 2018, les AGR plébiscitées par le public cible (et dont le potentiel économique a été validé sur les marchés locaux afférents) sont les suivantes :

- Vente de condiments (notamment beignets)
- Embouche (engraissement de petits animaux)
- Couture (tailleur)

Rapport intermédiaire

- **Mise à jour²⁴ des indicateurs**
- **Mise à jour⁴ des bénéficiaires (statut + nombre)**
- **Mise à jour⁴ des activités**

4.3.2.1.2 Rapport final

- **Indicateurs pour les résultats obtenus**
- **Bénéficiaires (statut + nombre)**
- **Activités réalisées**
- **Moyens et coûts associés finalement engagés**

4.3.2.2 Résultat 2 : Les populations vulnérables ont accès à une eau potable de qualité, et la maîtrise des connaissances, attitudes et pratiques en eau hygiène et assainissement est améliorée

4.3.2.2.1 Au stade de la proposition

Secteur : Eau, assainissement et promotion de l'hygiène

Sous-secteur associé : Construction, approvisionnement en eau et promotion de l'hygiène, renforcement des capacités (EAH)

Bénéficiaires (statut + nombre) : 3000 ménages (500 ménages par commune)

Indicateurs pour ce résultat :

- 50% des ménages appuyés qui utilisent les pratiques élémentaires d'hygiène

²⁴ La mise à jour et les explications doivent porter tant sur les progrès que sur les changements faits par rapport à la proposition.

- Moins de 60% du taux de contamination des contenants dans les ménages par les coliformes fécaux

- Activités associées au résultat :

Act 2.1. Réalisation de 3 PEA dans les communes de Gueskérou, Kablewa et N'guigmi

L'accès à l'eau potable constitue la base de l'amélioration des conditions sanitaires pour les populations vulnérables. Déjà avant la crise, de nombreux villages nigériens n'avaient pas accès à une eau potable de qualité. L'arrivée massive de déplacés/réfugiés a fortement augmenté ces besoins, ainsi que la promiscuité qui aggrave les risques d'épidémies. La création de 3 nouvelles infrastructures d'accès à l'eau potable constituera le socle de ce résultat EAH. Le choix des sites d'implantation des ouvrages se fera après des études géophysiques et en concertation avec le service technique décentralisé du génie rural. L'idée est de cibler les zones les plus à risque, sans réaliser de potentiels doublons avec d'autres acteurs étatiques ou humanitaires.

Cette activité inclut donc : études géophysiques, DAO, contractualisation, suivi des travaux et réception des ouvrages avec les services techniques déconcentrés, vérification de la qualité de l'eau.

Ensuite, il faudra procéder à la mise en place du comité de gestion des points d'eau (CGPE) qui appuiera le délégataire dans la gestion du point d'eau, en accord avec la législation nationale. Ce comité permettra d'assurer un contact étroit avec le délégataire et les autorités communales, afin d'agir rapidement pour la maintenance de l'ouvrage et garantir ainsi une stabilité dans l'accès à l'eau potable.

Les CGPE et les délégataires seront également mis en relation avec les artisans/réparateurs spécialisés pour les ouvrages hydrauliques qui ont été formés par le projet PRRC (voir section 3.1).

Act 2.2. Distribution de nouveaux bidons, savons, pelles, brouettes, balais et moustiquaires à 3000 ménages autour des 3 nouveaux points d'eau et assainissement des réservoirs intermédiaires

Suite à une étude de la qualité de l'eau dans les camps de réfugiés et déplacés à Diffa, il a été observé que de nombreux ménages consomment de l'eau contaminée aux coliformes fécaux. La présence de ces derniers dans l'eau nécessite obligatoirement un assainissement²⁵ car leur présence est un indicateur de la survie d'autres pathogènes dans l'eau.

Afin de procéder à un assainissement de la chaîne de l'eau, différentes activités seront menées :

- Distribution de nouveaux bidons de qualité pour le transport et l'usage de l'eau (par ménage) ainsi que de savons et moustiquaires pour améliorer les CAP en EAH
- Distribution de pelles, brouettes et balais pour gérer les déjections émises à l'air libre (par communauté)
- Mise à disposition d'un stock de tablettes purifiantes, qui sera géré par les relais-communautaires (voir activité 2.4) et pourront être distribués aux ménages en cas de recrudescence de maladies diarrhéiques.

Act 2.3. Réhabilitation d'infrastructures défectueuses et facilitation du transport de l'eau

En complémentarité avec l'activité précédente, nous prévoyons la réhabilitation d'ouvrages et d'infrastructures existantes défectueuses, en collaboration avec les services techniques de l'hydraulique dans la ZIP. Un montant forfaitaire a été mis dans le budget, qui sera ensuite ventilé avec la direction générale de l'hydraulique, sur base d'une priorisation des ouvrages à réhabiliter. Ces réhabilitations viseront les 2 communes non reprises pour les 3 PEA, à savoir Diffa et Chétimari. Il est également prévu l'achat de 50 charrette asines, destinées à faciliter le transport

²⁵ Cfr – Standard 2 sur l'approvisionnement de l'eau : qualité de l'eau – Le projet Sphère - 2011

de l'eau, pour les ménages situés le plus loin des bornes fontaines. Ce service pourra servir d'AGR pour les ménages récipiendaires.

Act 2.4. Identification de relais-communautaires hygiène et assainissement – sensibilisation des ménages

L'identification et la formation de relais-communautaires dans les villages ont été menées dans le cadre de projets précédents par CI.be et CADEV Niger. Cette stratégie, qui permet le suivi rapproché des ménages sur l'amélioration des pratiques (hygiène et nutrition lors des projets précédents) s'est avérée payante. Le projet vise donc à réaliser ce même processus au niveau des connaissances, attitudes et pratiques en eau, hygiène et assainissement. Ces relais-communautaires seront d'abord formés à Diffa, avant d'effectuer dans leurs zones le suivi de ces thématiques. Les infrastructures en eau potable serviront de point de rencontre pour les populations, ce qui permettra aux relais d'y effectuer des séances de sensibilisation.

Ils seront 20 (4 par communes d'intervention) et auront à leur disposition des carnets illustrés de sensibilisation ainsi qu'un stock de tablettes de purification d'eau potable, à utiliser en cas de problèmes ponctuels de maladies diarrhéiques.

Act 2.5. Renforcement des CSI en matériel EAH, et collaboration pour le suivi des indicateurs en lien avec les maladies diarrhéiques infantiles

Les centres de santé intégrés (CSI) seront appuyés pour suivre l'évolution des malades diarrhéiques dans la population, qui constituera un indicateur du résultat EAH. Les CSI seront donc appuyés afin de pouvoir effectuer ce suivi et également pour améliorer les conditions sanitaires des infrastructures. Pour cela, ils seront fournis en réservoirs de stockage d'eau, produits d'entretiens des toilettes et dispositifs de lavage des mains.

4.3.2.2 *Il s'agira des 4 CSI des communes suivantes : Diffa, Chétimari, N'Guigmi et Kablewa. En effet, lors de l'évaluation des besoins, il s'est avéré que le CSI de Gueskéroou était déjà appuyé par d'autres structures. Rapport intermédiaire*

- Mise à jour⁴ des indicateurs
- Mise à jour⁴ des bénéficiaires (statut + nombre)
- Mise à jour⁴ des activités

4.3.2.2.3 *Rapport final*

- Indicateurs pour les résultats obtenus
- Bénéficiaires (statut + nombre)
- Activités réalisées

4.3.2.3 **Résultat 3 : Les capacités des populations à améliorer leur protection sont renforcées**

4.3.2.3.1 *Au stade de la proposition*

Secteur : Protection

Sous-secteur associé : Dissémination de l'information de protection, plaidoyer pour la protection et intégration de la protection de manière transversale

Bénéficiaires (statut + nombre): 150 membres de comités de protection et indirectement les bénéficiaires des résultats 1 et 2 ; 3000 ménages (EAH) + 500 personnes (AGR) – voir section 4.2.1

Indicateurs pour ce résultat:

- 50% des ménages de la zone maîtrisent les « bonnes pratiques » de protection par rapport aux incidents sécuritaires

Activités associées au résultat

Act 3.1. Création de comités villageois « protection » au niveau des communes de la ZIP

Cette activité consistera à créer 10 comités « protection » liés à 10 villages / sites de déplacés / réfugiés / autochtones. Ces comités seront élus en assemblée villageoise, avec la participation des autorités communales et coutumières.

Act 3.2. Formation de ces comités sur la protection et les bonnes pratiques en cas d'incidents sécuritaires et sensibilisation au sein de la zone d'intervention.

Les comités seront formés par les animateurs du projet, sous la supervision du responsable protection. Dans un premier temps, un travail d'identification des incidents de protection les plus fréquents et de leurs causes sera effectué (de façon à affiner les résultats de l'évaluation menée sur le terrain). Ensuite, des stratégies, intégrant la rédaction de bonnes pratiques afin de limiter l'exposition des civils lors d'incidents de protection, seront élaborées²⁶. Ces stratégies seront diffusées par les comités auprès des populations au cours de séances de sensibilisation communautaire.

Act 3.3 Plaidoyer auprès des autorités communales pour améliorer la protection des civils dans la ZIP et l'organisation des camps / sites de déplacés

Etant donné l'enlisement de la crise à Diffa, il est primordial que les déplacés / réfugiés puissent exprimer leurs besoins auprès des autorités communales, qui elles-mêmes sont déjà à l'écoute des populations autochtones. Le but final de l'activité est d'organiser ce type de plateforme de discussion, en réunissant les chefs de villages / sites / camps auprès des autorités coutumières et communales.

La première thématique évoquée lors de ces réunions sera liée à la protection. Les représentants s'entretiendront avec les comités « protection » afin de relayer ensuite les principales mesures que pourraient prendre les autorités pour améliorer la protection des civils. A titre d'exemple :

- Désigner des axes de circulation pour les civils (afin qu'ils accèdent aux services de base) qui seraient spécifiquement surveillés par les Forces de défense et de sécurité (FDS)
- Relayer les informations sécuritaires de façon plus rapide et plus profondément dans les zones éloignées

Act 3.4. Diffusion des informations sécuritaires²⁷ via radio communautaires et systèmes de messageries instantanées

Les radios communautaires seront appuyées pour relayer les informations sécuritaires et les stratégies de protection. Une emphase sera mise sur la diffusion d'informations relatives aux zones d'origine des déplacés, suivant la situation spécifique de la zone. Des émissions seront également organisées pour donner la parole aux jeunes afin d'évoquer les problématiques auxquelles ils sont confrontés suite à la crise à Diffa.

Les groupes WhatsApp seront utilisés pour la diffusion d'informations sécuritaires ponctuelles, en cas d'incidents.

4.3.2.3.2 Rapport intermédiaire

- **Mise à jour⁴ des indicateurs**
- **Mise à jour⁴ des bénéficiaires (statut + nombre)**
- **Mise à jour⁴ des activités**

4.3.2.3.3 Rapport final

²⁶ Ces stratégies pourront se baser sur des réponses aux aléas déjà formulées par des comités DRR du programme PRRC (voir section 3.1). En effet, l'un des principaux aléas identifiés par ces comités était l'incident sécuritaire.

²⁷ Les informations concerneront la situation sécuritaire, par commune, ainsi que les informations relatives au secteur EAH

- **Indicateurs pour les résultats obtenus**
- **Bénéficiaires (statut + nombre)**
- **Activités réalisées**

4.4 Plan de travail (par exemple, annexe diagramme de Gantt)

N°	Activité	Calendrier d'exécution des activités												
		2017	2018											
		D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	
0.1	Engagement des agents / installation / atelier de démarrage / MAJ baseline													
1.1	Distribution de cash / vivres à 2500 ménages pour la soudure 2019													
1.2	AGR pour 20 groupements féminins													
2.1	Réalisation de 3 postes d'eau autonomes													
2.2	Distribution de nouveaux bidons, savons, pelles, brouettes, balais et moustiquaires													
2.3	Réhabilitation d'infrastructures défectueuses et facilitation du transport de l'eau													
2.4	Identification - formation des relais communautaires EAH et sensibilisation													
2.5	Renforcement et collaboration avec les CSI													
3.1	Création des comités villageois protection													
3.2	Formations des comités sur la protection et les bonnes pratiques et sensibilisation													
3.3	Plaidoyer auprès des autorités communales pour améliorer la protection													
3.4	Diffusion d'informations sécuritaires													

4.4.1 [INT] Plan de travail révisé en cas de changement après la proposition

4.5 Suivi, évaluation, audit et autres études

4.5.1 Suivi des activités (expliquer comment, par qui)

Chaque partie prenante du projet jouera un rôle complémentaire dans le suivi-évaluation du projet, depuis la base « terrain » jusqu'à la coordination.

- Parmi l'équipe en charge de la mise en œuvre, le chargé de programme ainsi que les agents de vulgarisation effectueront des visites régulières dans toutes les communautés impliquées par les activités. Elles veilleront à la mise en œuvre des activités de même qu'elles seront responsables de la **collecte des données brutes du suivi-évaluation**, en collaboration avec les **bénéficiaires**.
- Les **cadres de la CADEV** (Directeur Maradi, comptable Maradi et le responsable Urgence) effectueront des tournées de supervision, qui incluront entre autre les contacts / la coordination avec les autorités locales (gouvernementales et coutumières) / les Services techniques, de même que le suivi comptable des dépenses du niveau « terrain ».
- Les **Services techniques** effectueront les visites de mise en place et de contrôle des normes aux moments-clés de la réalisation des ouvrages ainsi que des formations qu'ils auront à dispenser. On peut citer spécifiquement les CSI (Centres de Santé Intégrés) qui seront en charge de récolter les informations sur la prévalence des maladies diarrhéiques, afin d'observer l'impact des activités EAH, mais également le service technique de l'hydraulique, pour les infrastructures en eau potable.
- Un **comité de pilotage** sera organisé en cours d'exécution pour apprécier l'état d'avancement du projet et l'atteinte des résultats et décider des ajustements ou réorientation éventuels dans la limite du respect de l'objectif spécifique et du budget. Il est composé : du Directeur du Bureau Diocésain de la CADEV Maradi, du Secrétaire Exécutif National de la CADEV Niger, de l'Evêque du Diocèse de Maradi, d'un représentant de Caritas International, du Coordinateur du projet, du Chargé de programme du projet, du comptable du projet, du coordinateur CSD, de l'Attaché de coopération de l'Ambassade de Belgique au Niger et d'un représentant de chaque commune d'intervention.
- **L'évaluation finale externe** ainsi que **l'audit externe** du projet se feront à la fin du projet (hors période de mise en œuvre des activités). Ils seront conduits par des cabinets externes sur appels à proposition au cours desquelles les TDR seront largement diffusés.

4.5.2 Cochez les cases correspondant aux études qui seront éventuellement entreprises:

- Évaluation externe pendant l'action
- Évaluation externe après l'action
- Audit externe pendant l'action
- Audit externe après l'action
- Evaluation interne ou audit interne relatif à l'action

4.5.3 Autres études: Veuillez préciser:

5. QUESTIONS TRANSVERSALES

5.1 Veuillez décrire le niveau escompté de durabilité et/ou de connexité²⁸.

Mécanisme d'élaboration rapide du plan de contingence d'intervention humanitaire mis en place et fonctionnel

L'objectif spécifique de l'action vise à améliorer l'accès des populations vulnérables aux services de base et besoins essentiels. En ayant un accès plus rapide à des besoins de base de qualité,

²⁸ La durabilité et la connexité sont des concepts similaires, qui sont utilisés pour garantir que les activités soient exécutées dans un contexte qui tient compte des problèmes à plus long terme et interconnectés.

dans un environnement de protection amélioré, les premières bases de la réhabilitation seront posées. Elles sont cependant primordiales pour que les populations accèdent à nouveau à un certain niveau d'autonomie et, surtout, pour éviter l'apparition de nouveaux problèmes sanitaires dus aux déplacements de populations et à la promiscuité.

Les distributions alimentaires permettront de traverser la soudure et de préparer la saison culturale suivante. Pour les zones stables, la mise en place d'AGR apportera une nouvelle source de revenu et sera un levier important pour développer des stratégies de développement à moyen et long terme.

Les investissements en construction / assainissement d'infrastructures d'eau potable permettront de solidifier le socle préalable au bon état sanitaire des populations. Cela renforcera la force productive des personnes et diminuera la pression sur les structures médicales.

Les comités de protection diminueront l'incidence de l'insécurité sur les personnes. Les activités de plaidoyer via ces comités constitueront des premiers pas pour l'organisation des différentes communautés sur une même zone, ce qui fait actuellement défaut.

La durabilité est également présente dans la mise en œuvre de l'action via notamment plusieurs aspects :

- L'intégration systématique des autorités locales / traditionnelles et des services techniques de l'état (notamment l'hydraulique / génie rural et les CSI) dans la mise en œuvre des activités
- Le rôle actif prépondérant joué par les communautés elles-mêmes dans les différentes activités (notamment les relais-communautaires et les comités de protection)
- L'exécution par notre partenaire local, la Caritas Développement (CADEV) Maradi de l'action avec le soutien technique de Caritas International Belgique. La stratégie de ce partenariat à long terme est d'aider CADEV à se positionner comme un acteur de premier plan dans le secteur de l'aide humanitaire et du développement au Niger

5.2 Stratégie de continuité (liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement)

Le lien entre urgences, réhabilitation et développement est un des éléments clés de la stratégie de CI.be. L'approche proposée s'inscrit par conséquent dans un processus continu et intégré au niveau du travail déjà actuellement réalisé par CI.be et CADEV Niger, que ce soit en matière d'urgences, de réhabilitation ou de développement.

Les interventions en matière d'urgence et de réhabilitation visent prioritairement à préserver les vies et les moyens d'existence des populations victimes de catastrophes naturelles ou de conflits en cherchant à renforcer leurs propres capacités à se prendre en charge que ce soit sur le plan alimentaire et nutritionnel ou sur le plan socio-économique. Un programme DRR est en cours d'exécution (cfr section 3.1) par CI.be et CADEV sur la région de Diffa depuis octobre 2016. Les formations de jeunes entrepreneurs actifs sur les communes de Diffa et Chétimari pourront donner des perspectives d'emplois et des synergies pour certains bénéficiaires de la nouvelle action.

D'autre part, les jeunes entrepreneurs seront sollicités pour proposer leurs services dans le cadre des besoins du nouveau projet : calligraphie, restauration, etc.

Pour les interventions dans le domaine du développement CI.be se focalise avec ses partenaires Caritas sur des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle où le renforcement des capacités, la diminution de la vulnérabilité et le soutien aux moyens d'existence jouent un rôle central. Actuellement, ces programmes sont en cours dans les régions de Zinder et de Dakoro.

Si la région de Diffa se stabilise au niveau sécuritaire durant l'année du présent programme, des actions de réhabilitation en fonction des besoins identifiés auprès de la population pourraient prendre le relais, telles que :

- l'appui en intrants de production pour la relance agricole ;

- l'*upscaling* des bénéficiaires d'AGR ;

Au cas où la stabilisation sécuritaire s'avérerait difficile CI.be et ses partenaires continueront d'intervenir en soutien aux populations avec des actions adaptées au contexte.

5.3 Intégration (par exemple, réduction des risques de catastrophes, enfants, droits de l'homme, égalité des sexes, impact environnemental, autres à préciser)

Le présent projet s'inscrit dans la continuité des stratégies qu'intègre Caritas International dans la mise en œuvre de tous ses projets et comporte lui-même des axes thématiques transversaux genre, environnement, protection. L'intégration d'aspects relatifs secteur privé et à l'utilisation d'outils numériques est aussi prévue dans le programme.

Les agents de la CADEV responsables de la mise en œuvre sont formés à ces différents aspects et ont pour consigne d'y veiller à toutes les étapes de conception et de réalisation des activités. Sur la **réduction des risques de catastrophes** spécifiquement, une formation a été suivie par plusieurs cadres de CADEV et de CI.be à Diffa en 2017 (formation dispensée par Care International). Les grands principes de cette discipline seront intégrés autant que possible dans l'action, même si elle n'englobe pas de résultat spécifique sur cette thématique.

Genre - Egalité des sexes

La question du genre au Niger est très sensible étant donné le nombre important de mariages précoces. Il est important notamment d'être prudent avec les AGR. En effet, dans certains ménages, la survenue d'un peu d'argent suite à l'AGR est utilisée pour marier les jeunes filles, indépendamment de leur âge. Une sensibilisation particulière sur cet aspect sera donnée lors de la mise en place de cette activité.

Le ciblage préférentiel des femmes chefs de ménage est toujours mis en place dans la sélection des bénéficiaires, notamment pour les distributions. Les AGR cibleront également des groupements féminins.

Numérique

Les technologies de l'information et de la communication (NTIC) offrent de nouvelles opportunités pour les programmes d'urgence et de développement.

Ce projet nous donne l'occasion de tester la diffusion d'informations sécuritaires via des groupes WhatsApp notamment. Une attention particulière sera mise pour éviter les fausses informations et garantir une fiabilité des alertes transmises.

Secteur privé

Le partenariat avec le secteur privé local sera privilégié, dans la mesure du possible, pour l'achat des marchandises nécessaires à l'action (téléphonie, fournitures et articles essentiels, alimentation, prestations techniques) afin de ne pas déréguler l'économie locale. Cependant, ces fournisseurs devront être en capacité de répondre à la demande en termes de quantité, qualité, délai, sécurisation des marchandises et livraison.

En tout état de cause, les achats seront effectués en concordance avec les procédures d'achat établies par CI.be en la matière.

Environnement

L'impact environnemental des activités sera diminué au maximum, notamment dans les achats liés au projet, via des prescriptions techniques sur les emballages des denrées alimentaires et produits non-alimentaires, la durabilité des matériaux et la provenance de ces derniers (le marché local sera sollicité au maximum). Notons également que la mise en place d'AGR diminuera la surcoupe des ressources forestières de la zone. Le but initial est d'augmenter la protection, mais il y aura également donc un impact positif sur l'environnement.

5.4 [INT] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

5.5 [FIN] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

6. MESURES DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE

6.1 Mesures d'urgence (plan B/ mesures d'atténuation à prendre si les risques et hypothèses exposés dans le cadre logique se concrétisent)

Risques / Hypothèses	Probabilité (basse, moyenne, élevée)	Stratégies d'atténuation
<p>La situation sécuritaire empire et empêche l'intervention</p> <p>Restriction sécuritaire qui puisse empêcher l'accès à certaines ZIP</p>	Moyenne	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bonne coordination avec les autres acteurs humanitaires afin d'évaluer l'ampleur de la situation (Informations sécuritaires UNDSS- Clusters sécurité/OCHA) 2. Coordination avec les autorités administratives locales 3. Application de la décision : si déplacement sur terrain possible avec les escortes militaires ou non 4. Respect des règles sécurité pour toute l'équipe du projet – une formation en début de projet est prévue 5. Informer le siège, le bailleur, les bénéficiaires de la décision retenue
<p>Réticence des différents acteurs (autorités administratives locales, chefs traditionnels, populations bénéficiaires,...)</p>	Basse	<ol style="list-style-type: none"> 0. Consultation de ces acteurs lors de l'évaluation des besoins réalisée 1. Cerner / comprendre pourquoi la réticence 2. Débats / Dialogues / concertations / Plaidoyer impliquant tous les acteurs
<p>Mauvaises campagnes agricoles 2018 et 2019</p>	Haute	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer l'aide alimentaire (distribution des vivres) 2. Développer les AGR
<p>Doublon des actions dans la même zone</p>	Basse	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise à jour des informations de l'évaluation au démarrage 2. Meilleure coordination des différents acteurs humanitaires par le canal des clusters / OCHA

Mouvements (forcés ou volontaires) des bénéficiaires	Moyenne	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bonne coordination avec les autres acteurs humanitaires 2. Coordination avec les autorités administratives locales 3. Plaidoyer auprès des autorités administratives locales et coutumières dans le but de gérer les changements organisationnels dans les zones concernées (activité 3.4)
---	----------------	---

6.2 Aspects relatifs à la sécurité

6.2.1 Situation sur le terrain. Veuillez donner une brève description

Ces derniers mois, les attaques de Boko Haram (BH) ont connu une recrudescence, comme chaque année avec la saison sèche, qui voit la période d'étiage de la rivière Kamodougou faciliter le passage de la frontière naturelle entre le Niger et le Nigéria. La période de soudure pousse également les membres de BH à des pillages de marchandises et de bien. On note également le triple attentat kamikaze dans la ville de Diffa, début juin, malgré la présence massive de forces armées dans la zone pour une opération militaire d'envergure. Les incidents les plus fréquents actuellement sont les enlèvements contre demande de rançon et les pillages. Le banditisme est également en recrudescence dans la zone, et il est parfois difficile de faire la distinction entre des attaques de BH et l'opportunisme de certains voleurs.

La situation est donc toujours bien alarmante et les perspectives de retour pour les déplacés et réfugiés faibles.

La ville est toujours sous couvre-feu et la pêche sur le lac, la culture des poivrons sur les berges et l'utilisation des motos interdites.

Les acteurs humanitaires intervenant dans la région de Diffa disposent non seulement de leurs propres dispositifs de sécurité mais s'alignent également sur ceux du gouvernement ainsi que sur celui du système des Nations Unies (SNU) qui a un conseiller en sécurité sur place. Pour des questions de sécurité relatives à cette action, le projet se référera à son propre dispositif de sécurité, à celui mis en place par le SNU tout en gardant des liens étroits avec les autorités administratives locales. L'équipe de projet sera systématiquement représentée aux réunions du cluster sécurité d'OCHA et veillera à appliquer les recommandations issues de ce cluster. Il s'agit notamment de transmettre à l'avance le calendrier des missions.

L'expérience acquise à Diffa depuis plusieurs années par les équipes de terrain (cfr section 3.1) sera capitalisée dans le cadre de l'action.

6.2.2 Un protocole de sécurité spécifique a-t-il été établi pour cette action?

Oui Non Procédure standard X

CADEV Maradi a élaboré un plan de sécurité (cfr Annexe 7). Il y a lieu de souligner que mis à part ces mesures décrites dans le plan, les personnels suivront également les mesures de sécurité émanant de OCHA ainsi que celles des autorités nigériennes, comme expliqué au paragraphe précédent.

Par rapport à l'expérience en situation de conflit, il y a lieu de préciser que CADEV Maradi a eu déjà à mettre en œuvre plusieurs projets d'urgence du réseau Caritas dans la région de Diffa même depuis 2015.

Relativement aux missions de suivi qui seront effectuées par le personnel du siège de Caritas Belgique, la durée du déplacement sur Diffa et les zones visitées sont toujours définies en

suivant les conseils du responsable sécurité de Caritas Belgique et de l'Ambassade du Royaume de Belgique au Niger.

6.2.3 Le personnel sur le terrain et les expatriés ont-ils reçu des informations et une formation concernant ces procédures?

Oui Non

6.3 [INT] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

6.4 [FIN] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

7. COORDINATION SUR LE TERRAIN

7.1 Coordination sur le terrain (veuillez indiquer la participation de l'Organisation humanitaire aux mécanismes de coordination avec d'autres parties prenantes, tels que les "clusters", les ONG, les agences des Nations unies, autres (à spécifier), ainsi que les liens avec la procédure d'appel consolidée, si nécessaire)

CADEV-Maradi participera aux réunions d'information et aux clusters des Nations-Unies (sécurité, WASH, protection et sécurité alimentaire). A travers cette participation aux différentes réunions, CADEV aura la possibilité d'aligner ses interventions avec celles des autres acteurs humanitaires intervenant dans la zone en termes de synergie et complémentarité ; en adaptant le ciblage issu de l'évaluation rapide notamment.

7.2 Autorités nationales et locales (relations établies, autorisations, coordination)

Les activités de la CADEV se déroulent en partenariat avec les Services techniques concernés (génie rural, hydraulique et assainissement, etc). Les préfets des départements concernés, de même que les maires et les conseils des communes concernées sont informés, associés et invités régulièrement à visiter les réalisations. Les autorités traditionnelles sont également impliquées, en particulier les Chefs de Canton et les Chefs de villages ou de quartiers, qui sont prioritairement visités et impliqués pour chaque activité se déroulant dans leur communauté.

Cette stratégie est mise en place pour réussir une collaboration inclusive de l'action ainsi qu'optimiser la durabilité de cette dernière, en intégrant les acteurs locaux dans la stratégie de sortie.

7.3 Eventuelle coordination avec la représentation diplomatique belge

La Section de Coopération de l'Ambassade de Belgique est tenue informée des activités de Caritas International Belgique au Niger, entre autres à travers les réunions des acteurs belges au Niger qu'elle organise deux fois par an, les réunions d'information et de validation des différents programmes de coopération auxquels les acteurs belges sont associés et également à travers les visites de courtoisie prévues en cas de visites de représentants de CI.be au Niger.

Caritas International Belgique participe activement au CSC Niger, via notre représentant sur place ou le gestionnaire basé au siège.

7.4 [INT] En cas de changements ou de problèmes de coordination, veuillez préciser

7.5 [FIN] En cas de changements ou de problèmes de coordination, veuillez préciser

8. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

8.1 *Nom et adresse du ou des partenaires de mise en œuvre*

CADEV Niger /Bureau diocésain de Maradi

BP 154 Maradi

4000 NIGER

Tél : +227 90 63 00 33

E-mail : illo.abdoul@cadevniger.org

8.2 *Statut des partenaires de mise en œuvre (par exemple: ONG, autorités locales, etc.) et rôle joué par eux*

Depuis les années 1970, l'Eglise Catholique au Niger, par le biais de ses structures caritatives et de développement, a joué un rôle dans la réponse aux crises alimentaires qui ont affecté le pays. La CARITAS-DEVELOPPEMENT NIGER (CADEV Niger) a pour devoir d'apporter une contribution directe, morale ou matérielle, à l'exclusion de tout particularisme d'origine ou de religion, aux populations les plus vulnérables, où qu'elles se trouvent sur le territoire national de la République du Niger.

Le nouveau plan stratégique 2017-2021 de la CADEV-NIGER inclut prioritairement :

- les interventions dans la prévention et la réponse aux catastrophes,
- la promotion de la sécurité alimentaire, de l'eau et assainissement,
- la justice, la paix et la sécurité dans les communautés
- le développement institutionnel

La CADEV-Niger / Maradi a acquis au fil des années une solide expérience dans la conduite d'opérations d'aide alimentaire d'urgence : distribution de vivres ou de *cash* aux populations vulnérables ; *Food for Work* et *Cash For Work* ; organisation de foires aux semences et renforcement des greniers communautaires (banques céréalières) comme mécanismes endogènes autogérés de régulation des prix et d'accès des céréales, dans des conditions qui préservent la dignité et les biens des populations. Elle a également acquis une solide expérience dans les domaines suivants via plusieurs projets financés par la DGD, le FBSA ou le réseau Caritas :

- Infrastructures en eau potable
- Réduction des risques de catastrophes
- Amélioration et diversification des revenus, via les AGR notamment
- Restauration des moyens d'existence
- Régénération des terres
- Assistance aux migrants

C'est pour garantir la nécessaire proximité et adéquation avec les besoins réels de la population que vingt Comités de Solidarité et de Développement (CSD) paroissiaux ont été créés. Ces CSD fonctionnent comme autant de relais locaux de conception et de coordination des activités de la CADEV. A ce titre, ils effectuent des enquêtes et des études préliminaires coordonnées au niveau national par le Secrétariat Exécutif, et mettent en œuvre sur le terrain les activités d'urgence ou de développement.

8.3 *Type de relation avec le ou les partenaires de mise en œuvre et les rapports attendus de la part du partenaire de mise en œuvre*

- Signature d'une Convention de partenariat entre la CADEV-Maradi et Caritas international Belgique pour les modalités de mises en œuvre sur le terrain du Projet.
- Implication du personnel cadre de la CADEV-Maradi dans le déroulement des activités,

entre autre pour la confection des DAO, le recrutement et la contractualisation du personnel spécifiquement affecté à l'action, le suivi-évaluation.

- Collaboration sur le terrain avec les agents de la CADEV-Maradi (Equipe de la Direction Diocésaine, Comité de Solidarité et de Développement de Zinder). Ces agents sont impliqués dans la mise en œuvre sur le terrain et dans la récolte des données de suivi-évaluation (rapports transmis à la coordination du Projet pour analyses et consolidation).

CI.be, via son représentant sur place, assurera la coordination des activités de l'action et renforcera leurs capacités opérationnelles en vue de garantir l'atteinte des résultats.

8.4 [INT] En cas de changements, veuillez préciser

8.5 [FIN] En cas de changements, veuillez préciser

9. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, DE VISIBILITÉ ET D'INFORMATION

9.1 Activités de communication programmées

Dans leurs contacts avec la population bénéficiaire et les autorités locales la CADEV précisera que l'action est financée par le gouvernement belge (DGD).

La CADEV a également pour habitude de faire des mini reportages et publie des articles dans la presse nationale et régionale. Il sera également mentionné que ces actions ont été exécutées grâce au financement de la DGD.

Caritas International dispose plusieurs canaux de communication où seront mis en avant le projet :

- Magazine Trimestriel (envoi à 30.000 donateurs)
- Newsletter mensuelle (envoi à 8.000 abonnés)
- Page Facebook – CaritasInternational.be (+ de 4.572 followers)
- Compte Twitter - CaritasIntBe (+ de 1.450 followers)
- Site Internet – www.caritasinternational.be (68.465 visites en 2017)
- Rapport annuel (diffusé à 2.000 exemplaires)
- Emission mensuelle sur Radio Chrétienne Francophone à Bruxelles (audience totale de la chaîne : 100.000 auditeurs)

Ainsi, les canaux de Caritas Belgique donneront de la visibilité au projet à une audience estimée à plus de 60.000 personnes.

9.2 Visibilité sur les équipements durables, les fournitures principales, ainsi que sur le lieu du projet

Des panneaux mentionnant les parties prenantes (partenaires d'exécution, bailleurs) seront apposés sur les ouvrages hydrauliques (PEA).

Les différents logos seront aussi imprimés sur les sacs de vivres à distribuer aux bénéficiaires, les bidons qui seront distribués dans le cadre du résultat EAH, à l'entrée de certains villages d'intervention mentionnant que le financement du projet provient du gouvernement belge.



Belgique
partenaire du développement



9.3 Activités de publication prévues

- Une capitalisation sera organisée localement en ce qui concerne les bonnes pratiques

locales en matière d'EAH et protection.

- Le projet fera l'objet d'un traitement médiatique par l'équipe de communication de Caritas Belgique via des publications régulières sur le site internet de l'ONG et les réseaux sociaux.
- Le rapport final d'évaluation sera distribué au personnel du projet / programme, aux partenaires et aux bailleurs. D'autres formats peuvent être considérés pour d'autres publics. Ce rapport d'évaluation rapport d'évaluation pourra, si nécessaire, circuler dans le secteur et sur demande.

9.4 [INT] En cas de changements, veuillez préciser

9.5 [FIN] Rapport sur les activités pertinentes

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 Veuillez indiquer les chiffres globaux par fonction et par statut

Fonction	Statut	Nbre de pers.	Nbre homme/mois dans le projet	Remarques
Coordinateur Projet	Personnel expatrié Caritas International	1	12 H/M	Responsable de l'action, appuie techniquement, supervise toutes les activités, vérifie et compile les informations des résultats, prépare les rapports pour le bailleur, responsable des relations avec les partenaires, opérateurs, autorités et services techniques
Chargé de programme	Personnel local recruté pour le projet	1	12 H/M	En charge des aspects techniques relatifs aux distributions (Cash et nature) aux AGR et à la planification globale de l'action en collaboration avec le Coordinateur de projet
Responsable protection		1	12 H/M	En charge de la thématique protection, de la capitalisation et communication
Responsable EAH		1	12 H/M	En charge de la thématique EAH ; infrastructures en eau potable, formations des relais EAH
Animateurs- Projet		4	48 H/M	En charge de la mise en œuvre de l'ensemble des activités dans les communes
Comptable du projet		1	12 H/M	Responsable de la comptabilité et du respect des procédures d'achat sur le projet.
Secrétaire-caissier		1	12H/M	En charge du travail administratif lié au fonctionnement opérationnel et financier
Agent de nettoyage		1	12 H/M	En charge de l'entretien des locaux
Chauffeurs du projet		2	24 H/M	En charge de la conduite des véhicules et de l'entretien de ces derniers
Directeur diocésain CADEV-Maradi		Personnel du partenaire de mise	1	4 H/M

Gestionnaire de ressources humaines CADEV Maradi	en œuvre	1	2 H/M	Ressources humaines institutionnelles de suivi et d'appui
Secrétaire de direction CADEV Maradi		1	2 H/M	Ressources humaines institutionnelles de suivi et d'appui
Chef comptable CADEV -Maradi		1	3 H/M	Ressources humaines institutionnelles de suivi et d'appui
Responsable Urgences CADEV		1	2 H/M	Ressources humaines institutionnelles de suivi et d'appui
Gestionnaire Cl.Be	Personnel de supervision au siège	1	3 H/M	Responsable de l'exécution du projet, du respect des procédures financières et administratives et de la qualité des déivrables produits dans le cadre du rapportage. Appui technique sur EAH.

10.2 [INT] En cas de changements, veuillez préciser

10.3 [FIN] En cas de changements, veuillez préciser

11. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

11.1 Nom et titre du représentant légal signant la convention

Monsieur François CORNET, Directeur Général de Caritas International Belgique

E-mail: f.cornet@caritasint.be

11.2 Nom, numéro de téléphone, adresse e-mail et titre de la (des) personne(s) chargée(s) de la gestion administrative du dossier

Monsieur Sébastien DECHAMPS, Coordinateur Urgences

Tél : 02 229 36 47 E-mail : s.dechamps@caritasint.be

Monsieur Nicolas LIEUTENANT, Responsable Sahel

Tél : 02 229 36 42 E-mail : n.lieutenant@caritasint.be

11.3 Nom, numéro de téléphone et de fax et adresse e-mail du représentant dans la zone d'intervention

Monsieur Chetima MAI MOUSSA

Représentant NIGER

Caritas International Belgique

S/C BP 154 Maradi 4000 - NIGER

+227 90 45 89 85

c.maimoussa@caritasint.be

11.4 Compte bancaire

Nom de la banque: BNP Paribas Fortis

Adresse de l'agence: Warandeborg 3 - 1000 Bruxelles

Désignation précise du titulaire du compte: Hubert THIENPONT, Directeur Financier Caritas International Belgique

Numéro de compte complet (y compris code(s) bancaire(s)):

Code IBAN: BE41 2100 4714 7510 EUR

Code SWIFT: GEBABEBB

=====